



Commission Permanente du 13 décembre 2019

Délibération N° CP/2019-DEC/05.15

COMMISSION EDUCATION, JEUNESSE DU 28 NOVEMBRE 2019

FONCTIONNEMENT DES LYCEES PUBLICS

DENOMINATION DU LEGTA DE RODEZ DU NOM DE : LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE JACQUES CHIRAC

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2017/AP-JUIN/14 de l'Assemblée Plénière du 30 juin 2017 donnant délégation à la Commission Permanente,

Vu l'avis de la Commission n°5, Commission Education, Jeunesse du 28 novembre 2019,

Vu le rapport n° CP/2019-DEC/05.15 présenté par Madame la Présidente,

Considérant que

Aux termes de la loi 86-972 du 19 août 1986 et de l'article L421-24 du Code de l'Education, la dénomination ou le changement de dénomination d'un établissement public local d'enseignement est de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement.

Aussi, après avoir recueilli l'avis favorable de la famille, il est proposé de dénommer le lycée d'enseignement général et technologique agricole Agricampus LA ROQUE situé dans le Département de l'Aveyron, du nom de «Lycée d'enseignement général et technologique agricole Jacques Chirac» - Agricampus LA ROQUE. En effet, ce lycée situé dans le département le plus agricole de la Région, est un grand lycée tant par l'effectif que par l'importance.

Ministre de l'Agriculture et du développement rural de 1972 à 1974, Jacques Chirac a marqué de son empreinte le monde paysan. Fervent défenseur de la politique agricole commune (PAC), il a notamment contribué à la consolidation de l'axe franco-allemand sur le budget de la PAC qui fait référence aujourd'hui encore dans l'Histoire de l'Europe.

Il a été l'instigateur de la première politique d'aide à l'agriculture de montagne, créant en 1973 une aide fondamentale pour les agriculteurs situés en zones défavorisées, l'indemnité spéciale de montagne (ISM) devenue par la suite l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN).

Jacques Chirac était reconnu pour son écoute et son humanité auprès des agriculteurs. Le choix de son nom pour un de nos lycées agricoles permettra à la Région Occitanie de rendre



Commission Permanente du 13 décembre 2019

Délibération N° CP/2019-DEC/05.15

hommage avec humilité à ce Chef d'Etat passionné par le terroir et l'agriculture française, dont il défendait les richesses par-delà les frontières nationales.

La commune de Rodez sera saisie de cette décision.

L'établissement deviendra ainsi le premier lycée de France baptisé du nom de l'ancien Président de la République française.

Après en avoir délibéré,

Décide :

ARTICLE UNIQUE : de nommer le lycée d'enseignement général et technologique agricole Agricampus LA ROQUE situé dans le Département de l'Aveyron, du nom de «Lycée d'enseignement général et technologique agricole Jacques Chirac» - Agricampus LA ROQUE.

La Présidente

Carole DELGA

Acte Rendu Exécutoire :

- Date de transmission à la Préfecture : 16 décembre 2019
- Date d'affichage légal : 16 décembre 2019

Pour extrait conforme,
La Présidente,
CAROLE DELGA